

En ligne tous les mercredis

22 avril 2015

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Chômage, jeunesse, renseignement... les principales déclarations de François Hollande](#)
- [Croissance : le FMI plus optimiste pour la France en 2015](#)
- [La reprise se confirme dans le secteur privé en France](#)
- [Huit ans de déprime pour le BTP](#)
- [Les défaillances d'entreprises progressent bien plus vite que les créations](#)
- [L'intérim bondit de 3,7 % en février, l'industrie et les transports en tête](#)
- [Déficit : l'Etat s'en sort mieux pour l'instant en 2015 qu'en 2014](#)
- [Michel Sapin annonce de nouvelles mesures d'économie pour dégager 4 milliards d'euros](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Le RSI l'emporte en justice contre les "Libérés de la Sécu"](#)
- [L'Assemblée nationale adopte le projet de loi santé](#)
- [L'Assemblée vote en faveur d'un contrôle accru des finances des cliniques](#)
- [Retraites complémentaires : le Medef revoit un peu sa copie](#)
- [960 000 fonctionnaires concernés par la suppression de l'"indemnité CSG"](#)

## FISCALITE

- [Apple dans le viseur du fisc français](#)
- [La banque HSBC mise en examen par la justice française](#)
- [Fraude fiscale : l'héritière de la société Nina Ricci écope d'un an de prison ferme](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [La SNCF devrait supprimer 11 000 à 13 000 postes](#)
- [Les syndicats de Moryglobal signent un projet de plan social](#)
- [Vivendi : un fonds réclame la redistribution de 9 milliards d'euros de dividendes](#)

- [L'Inde va acheter 36 Rafale "prêts à voler" à la France](#)
- [BNP Paribas : l'enquête pour délits d'initiés classée sans suite](#)
- [Plan social : 500 emplois menacés dans une entreprise de transport \(Gefco\)](#)
- [Leclerc annonce la création de 10 000 emplois nets](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Pacte de responsabilité : "Si, le compte y est", répond Gattaz à Valls](#)
- [Emmanuel Macron : "La France a besoin du culot des jeunes entrepreneurs"](#)

## LIVRES/REVUES DIVERSES

- [INSEE : "La France et ses territoires", Edition 2015](#)

## DERNIERE NOUVELLE

- [Prime d'activité aux jeunes : étudiants et apprentis sont exclus](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Chômage, jeunesse, renseignement... les principales déclarations de François Hollande

Le 19/04/15, le président de la république, **M. Hollande**, était l'invité de l'émission « Le supplément » de Canal +. **Sujet ?** Le bilan des trois premières années de son quinquennat. **Les points économiques abordés : Le chômage.** Cela reste une priorité : « *Cinq ans, c'est le mandat qui m'a été confié et je me bats pour atteindre le résultat que j'ai promis, c'est-à-dire la baisse du chômage* ». M. Hollande a défendu les mesures prises dans ce domaine par le gouvernement. **La prime d'activité pour les jeunes de moins de 25 ans :** « *Il faut que le travail soit valorisé, sortir les Français de la résignation. [...] Les plus précaires sont souvent les jeunes. Ce sont eux qui acceptent des stages, des petits boulots, des contrats de moins d'un mois. La prime d'activité va soutenir leur retour à l'emploi. [...] Quand on est devant cet enjeu [le chômage des jeunes], il ne faut pas compter. [Les employeurs qui prendront] des apprentis mineurs ne paieront rien [dès la rentrée scolaire prochaine]* ». **La création du compte formation :** « *A mesure que l'on avancera dans la vie active, on sera doté d'un certain nombre de crédits de formation* ». **Le Contrat à durée indéterminé :** « *Le CDI, il est touché tous les jours puisque 90 % des jeunes entrent dans l'emploi par un CDD. Il faut faire en sorte que les CDD deviennent plus rapidement des CDI et que ceux-ci ne soient pas vus comme un risque. [...] Quand il y a de la précarité dans les entreprises, les salariés ne consomment pas* ». **Le pacte de responsabilité :** « *À la fin de l'année nous évaluerons le pacte de responsabilité* ». **La livraison des navires Mistral à la Russie :** « *Nous sommes en train de négocier pour trouver une solution de sortie de crise* ».

[http://www.liberation.fr/politiques/2015/04/19/retrouvez-les-premieres-declarations-de-francois-hollande-sur-canal-1251122?xtor=EPR-450206&utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=quot](http://www.liberation.fr/politiques/2015/04/19/retrouvez-les-premieres-declarations-de-francois-hollande-sur-canal-1251122?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 19/04/2015)

### ● Croissance : le FMI plus optimiste pour la France en 2015

Le 14/04/15, le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour la France. Pour 2015, le FMI prévoit une croissance de 1,2 % (contre 0,9 % initialement), pour 2016 : 1,5 % (contre 1,3 % initialement). Les raisons de ce changement ? Un euro plus faible, des prix du pétrole moins élevés, des taux d'intérêt en chute libre.

[http://www.challenges.fr/economie/20150414.CHA4918/croissance-le-fmi-plus-optimiste-pour-la-france-en-2015.html?cm\\_mmc=EMV--CHA--20150414\\_NLCHAUCTU18H--croissance-le-fmi-plus-optimiste-pour-la-france-en-2015#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150414](http://www.challenges.fr/economie/20150414.CHA4918/croissance-le-fmi-plus-optimiste-pour-la-france-en-2015.html?cm_mmc=EMV--CHA--20150414_NLCHAUCTU18H--croissance-le-fmi-plus-optimiste-pour-la-france-en-2015#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150414)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 14/04/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● La reprise se confirme dans le secteur privé en France

Le 24/03/15, la société d'études économiques **Markit** a déclaré que l'activité du secteur privé avait continué de progresser en mars. Elle a publié un indice d'activité provisoire PMI à 51,7 points ; indice comprenant les services et l'industrie, et qui était à 52,2 points en février. L'indice reste donc au-dessus de la barre des 50 points qui, pour rappel, délimite les périodes de croissance et les périodes de récession. **Jack Kennedy**, analyste chez Markit : « *L'activité globale augmente pour le deuxième mois consécutif en France, d'après les dernières données du PMI flash qui confirment ainsi la légère reprise du secteur privé français après la longue période de contraction achevée en janvier 2015. [...] Cette croissance de l'activité s'appuie sur une nouvelle expansion du volume des nouvelles affaires, la plus forte depuis 43 mois* ». M. Kennedy a expliqué qu'il existait « *des divergences* » entre le secteur des services (en expansion) et « *une industrie manufacturière ancrée en contraction* ». **M. Kennedy :** « *Les données PMI sont conformes à une modeste croissance du PIB au cours du premier trimestre* ». On notera également que les commandes à l'export continuent de se replier. **Markit :** « *[L'emploi] progresse pour la première fois depuis 17 mois en mars, le taux de croissance n'affichant cependant qu'un niveau marginal* ».

<http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/la-reprise-se-confirme-dans-le-secteur-prive-en-france-1664485.html>

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 24/03/2015, avec AFP)

### ● Huit ans de déprime pour le BTP

Le 25/03/15, la **Fédération française du bâtiment (FFB)** a publié ses prévisions pour 2015 : elle redoute un repli de 1,5 %. **Le contexte** : le secteur du bâtiment est dans une mauvaise passe depuis huit ans. Depuis 2008, l'activité y a baissé de 20 % (de 5,1 % en 2014). Toujours pour 2015, la FFB s'attend à la disparition de 30 000 emplois, en plus des 28 700 détruits en 2014. Pour rappel, le secteur emploie 1,1 million de salariés. On note aussi des faillites en série. **La FFB** : « *Parmi les sociétés en faillite, en France, 30 % sont des entreprises de bâtiment, mais ce qui est nouveau, c'est qu'elles arrivent devant le tribunal sans fonds propres ni trésorerie et sont mises immédiatement en liquidation, sans passer par la phase du redressement* ». La FFB demande aussi au gouvernement de faire plus pour la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale des travailleurs détachés. **Jacques Chanut**, président de la FFB : « *Tout le monde y a recours, les grands groupes comme les particuliers* ». De son côté, la **Confédération des artisans et petites entreprises du bâtiment (Capeb)** a demandé, le 24/03/15, à Christian Eckert, secrétaire d'Etat au Budget, la prolongation du Crédit d'impôt pour la Transition énergétique (CITE). **Patrick Liébus**, président de la Capeb : « *L'artisanat du bâtiment a perdu des emplois, au rythme de 30 par jour, en 2014. Nos carnets de commandes sont vides. En ce moment difficile, nous avons besoin d'un engagement fort de l'Etat, notamment de contrôles contre la concurrence déloyale* ». Concernant **les travaux publics**, l'atmosphère est loin d'être au beau fixe. **Bruno Cavagné**, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) : « *C'est carrément le marasme... ou la catastrophe, je ne sais plus quel terme employer* ». Les chiffres sont en effet mauvais. En 2014, le secteur a réalisé un chiffre d'affaires en baisse de 5 % par rapport à 2013 (à 42,5 milliards d'euros), et a perdu 8 000 emplois. Pour 2015, la FNTP prévoit un recul de 8 % et la perte, sur un effectif total de 280 000 salariés, de 16 000 emplois. **M. Cavagné** : « *Nous retrouvons le niveau d'activité de 1984. Seules les activités à l'export progressent légèrement et sauvent les grands groupes* ». Précisons que le secteur des travaux publics repose à 75 % sur les commandes des collectivités locales. Or, avec une baisse de la dotation de l'Etat annoncée de 12 milliards d'euros, ces commandes sont en chute libre. Dans le domaine du **logement**, le logement neuf est épargné. Les prévisions : 360 000 logements en 2015, pour 356 000 en 2014. **M. Chanut** : « *Nous sommes, en revanche, inquiets sur le secteur du bureau, le non-résidentiel, qui devrait accuser un fort recul de 9,4 % : le marché ne redémarre pas* ». **Un espoir** : la réhabilitation, et notamment la rénovation énergétique qu'au travers de diverses mesures (éco-prêt à taux zéro, TVA à 5,5 %, crédit d'impôt pour la transition énergétique) le gouvernement encourage fortement. Mais **M. Chanut** reste encore pessimiste : « *Nous avons mené une campagne d'information, du 9 au 22 mars, pour faire connaître ces dispositifs et nous allons chercher les clients mais, même si nous observons un certain intérêt et recevons des appels sur nos plateformes, les commandes ne sont pas encore signées* ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/03/25/huit-ans-de-deprime-pour-le-btp\\_4600630\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/03/25/huit-ans-de-deprime-pour-le-btp_4600630_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 25/03/2013, Isabelle Rey-Lefebvre)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les défaillances d'entreprises progressent bien plus vite que les créations

Dans une étude publiée le 16/04/15, le cabinet **Altarex** indique que les défaillances d'entreprises continuent de progresser (+ 7,6 % au premier trimestre 2015 sur un an). Les créations d'entreprises, elles, n'ont augmenté que de 0,7 %. **Dans le détail. Les défaillances** : de janvier à mars 2015, 18 134 entreprises ont été placées en procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire (contre 16 858 un an plus tôt). Le nombre d'emplois menacés atteint un plus haut depuis 2009 : il dépasse les 66 000. **Thierry Millon**, directeur des études d'Altarex : « *La consommation des ménages reprend des couleurs, le climat des affaires s'améliore, les conditions de crédit s'assouplissent, les clignotants passent progressivement au vert... Pourtant l'économie réelle patine encore sévèrement* ». **Par entreprises** : a)- **Les PME de plus de 50 salariés** : « *[Elles] emboîtent*

prudemment le pas de la reprise » ; **b)- Les PME de moins de 50 salariés** : « Les PME plus modestes ont encore une activité irrégulière et insuffisante. Conséquence, 800 PME de 10 à 19 salariés (+ 12 %) et 350 de 20 à 49 salariés (+ 26 %) ont déposé le bilan ce premier trimestre 2015 » ; **c)- Les plus petites entreprises sont sévèrement touchées** : celles d'un salarié ont vu leurs défaillances augmenter de 54 %, celles de deux salariés de 8 %.

**Altaires** : « Le premier emploi est une charge financière que beaucoup d'entrepreneurs en panne d'activité semblent ne plus pouvoir assumer ». **Les créations** : selon l'Insee, elles sont en hausse de 0,7 % (+ 3,5 % hors entreprises individuelles). Les créations de micro-entreprises sont en forte augmentation, avec 49,9 % des créations enregistrées sur les 12 derniers mois. En mars, les créations d'entreprises s'élèvent à 44 557 (+ 1,8 %). Cependant, si l'on retire les micro-entrepreneurs (« *ex-auto-entrepreneurs* »), la hausse n'est que de 1,3 %, à 24 321 créations. Enfin, à fin mars, sur les trois derniers mois, en données brutes, le nombre de créations est en baisse de 4,6 % (+ 0,4 % hors entreprises individuelles) par rapport à la même période de 2014. **Les secteurs les plus touchés** : la construction et le commerce.

[http://www.latribune.fr/economie/france/les-defaillances-d-entreprise-atteignent-le-record-de-7-6-au-premier-trimestre-469439.html#xtor=EPR-2-\[I-actu-du-jour\]-20150416](http://www.latribune.fr/economie/france/les-defaillances-d-entreprise-atteignent-le-record-de-7-6-au-premier-trimestre-469439.html#xtor=EPR-2-[I-actu-du-jour]-20150416)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 16/04/2015, avec AFP et Reuters)

#### ● L'intérim bondit de 3,7 % en février, l'industrie et les transports en tête

Le 25/03/15, RTL a déclaré qu'en février l'intérim confirmait sa hausse de janvier (+ 1,2 %), en augmentant de + 3,7 % sur un an. **Les secteurs** qui contribuent le plus à cette hausse : l'industrie (+ 7,6 %), les transports et les services. Le BTP, lui, reste toujours en baisse. Par **catégories d'emplois** : les ouvriers non qualifiés représentent 44,1 % (+ 16,8 %). Les employés qualifiés, s'ils représentent toujours 30,6 % de l'ensemble des intérimaires, reculent (- 13,7 %). Les employés représentent 13,4 % des intérimaires et les professions intermédiaires 11,9 %. **Les régions** en tête : la Lorraine (+ 16,7 %), la Haute-Normandie (+ 12,4 %) et le Nord-Pas-de-Calais (+ 12 %) ; signe que c'est bien l'industrie qui repart.

[http://www.latribune.fr/economie/france/l-interim-bondit-de-3-7-en-fevrier-l-industrie-et-les-transport-en-tete-463644.html#xtor=EPR-2-\[I-actu-du-jour\]-20150325](http://www.latribune.fr/economie/france/l-interim-bondit-de-3-7-en-fevrier-l-industrie-et-les-transport-en-tete-463644.html#xtor=EPR-2-[I-actu-du-jour]-20150325)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 25/03/2015)

#### ● Déficit : l'Etat s'en sort mieux pour l'instant en 2015 qu'en 2014

Le 10/04/15, le **ministère des Finances** a annoncé, à fin février, une légère baisse de son déficit cumulé depuis le début de l'année ; déficit qui se situe à 23,4 milliards d'euros (contre 25,7 milliards un an plus tôt). **Les raisons ? 01)-** Les dépenses ont reculé de 600 millions d'euros ; elles atteignent 64,2 milliards d'euros fin février. **02)-** Les rentrées fiscales ont augmenté, en un an, de 800 millions d'euros ; ce qui implique que les recettes se sont élevées à 47,9 milliards d'euros (contre 46,8 milliards d'euros un an plus tôt). **Le ministère** : « *[Cette progression est toutefois] peu significative au tout début de la gestion [du budget 2015]* ». En ce qui concerne le déficit des comptes spéciaux (qui comprend les avances aux collectivités territoriales et les régimes de pension spéciaux), il est aussi en baisse, à 7,2 milliards d'euros, contre 7,7 milliards fin février 2014.

[http://www.challenges.fr/economie/20150410.CHA4790/deficit-public-l-etat-commence-mieux-2015-que-2014.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150410\\_NLCHA ACTU10H- -deficit-public-l-etat-commence-mieux-2015-que-2014#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150410](http://www.challenges.fr/economie/20150410.CHA4790/deficit-public-l-etat-commence-mieux-2015-que-2014.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150410_NLCHA ACTU10H- -deficit-public-l-etat-commence-mieux-2015-que-2014#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150410)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 10/04/2015)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Michel Sapin annonce de nouvelles mesures d'économie pour dégager 4 milliards d'euros

Le 15/04/15, **M. Sapin**, ministre des Finances, s'est exprimé dans Le Monde. **Sujet ?** Créer de nouvelles mesures afin de dégager 4 milliards d'euros d'économies. **La Sécurité sociale** contribuera à hauteur d'un milliard d'euros. **Comment ?** En diminuant de 400 millions l'objectif national des dépenses d'assurance maladie et de 600 millions pour le reste du social. S'ajoutent à cette contribution 600 millions d'euros **de recettes supplémentaires**, dont 400 millions de plus que prévu en loi de finances par la régularisation des avoirs



détenus à l'étranger. En revanche, aucun effort supplémentaire ne sera demandé aux collectivités territoriales. Devant la CE (Commission européenne), la France défendra une stratégie budgétaire qui a deux buts : **01)**- Atteindre les objectifs de réduction du déficit qu'elle s'est fixés et que la Commission lui a recommandés après lui avoir accordé un délai supplémentaire de deux ans ; **02)**- Ne pas mettre en danger la croissance qui renaît.

**M. Sapin** : « *Nous avons souhaité avoir une trajectoire de réduction de nos déficits prudente mais légèrement meilleure que celle que nous recommandait la Commission. La France sera au rendez-vous de moins de 3 % en 2017* ».

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/04/15/michel-sapin-la-france-sera-au-rendez-vous-de-moins-de-3-en-2017\\_4615964\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/04/15/michel-sapin-la-france-sera-au-rendez-vous-de-moins-de-3-en-2017_4615964_823448.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 15/04/2015, Patrick Roger)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

### ● Le RSI l'emporte en justice contre les "Libérés de la Sécu"

Le 23/03/15, la **Cour d'appel de Limoges** a rendu son délibéré concernant le RSI. **Le litige ?** Claude Mantrant contestait la capacité du Régime social des indépendants à réclamer le recouvrement de cotisations non payées. La Cour d'appel a donné raison au RSI, « *suivant une jurisprudence constante au niveau national* », rappelant également le caractère de « *régime légal de Sécurité sociale* » de cet organisme de droit privé, en charge d'un service public. Le mouvement « *les libérés de la Sécu* » espérait obtenir un jugement leur permettant de pouvoir s'affilier à des caisses étrangères. Cela ne sera pas. **Jean-Philippe Naudon**, directeur de mission au sein de la caisse : « *Les choses sont désormais très claires. Le RSI est un régime légal de Sécurité sociale, conformément à toutes les décisions rendues par le passé* ». **M. Naudon** invite tous les récalcitrants à revenir s'affilier au RSI, s'ils l'ont quitté. **M. Naudon** : « *Tous les indépendants qui s'engageraient dans une démarche contraire seront dans l'illégalité. [...] Certains indépendants ont pu agir de bonne foi, pensant avoir le droit de s'affilier à une caisse étrangère. Pour eux, nous étudierons les circonstances et leur situation économique, pour trouver une porte de sortie honorable* ». Les dossiers seront par conséquent étudiés au cas par cas. Par contre, ceux qui continueraient leur campagne de désaffiliation se verront poursuivis. Visé entre autres, Claude Reichman, fondateur du mouvement pour la liberté de la protection sociale (MLPS). **M. Naudon** : « *Nous engagerons des actions en justice contre ces comportements, en concertation avec les pouvoirs publics* ». **Pour rappel** : les sanctions contre de tels mouvements et de telles actions de désaffiliation ont été renforcées dans le cadre de la loi de Finances de la Sécurité sociale. **L'Express** : « *[Les récalcitrants] s'exposent désormais à une peine de six mois d'emprisonnement et une amende de 15 000 euros. En cas d'incitation à s'affilier à une caisse étrangère, les sanctions sont largement alourdies (deux ans de prison et une amende de 30 000 euros)* ».

[http://lentreprise.lexpress.fr/gestion-fiscalite/impots-taxes/le-rsi-l-emporte-en-justice-contre-les-liberes-de-la-secu\\_1664010.html](http://lentreprise.lexpress.fr/gestion-fiscalite/impots-taxes/le-rsi-l-emporte-en-justice-contre-les-liberes-de-la-secu_1664010.html)

(Source : <http://lentreprise.lexpress.fr> du 23/03/2015, Ludwig Gallet)

### ● L'Assemblée nationale adopte le projet de loi santé

Le 14/04/15, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi de santé présenté par Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales. Le vote : pour : 311 voix. Contre : 241 voix.

[http://www.challenges.fr/economie/20150413.CHA4874/tout-ce-qui-va-changer-avec-la-loi-sante.html?cm\\_mmc=EMV\\_-CHA\\_-20150414\\_NLCHAACTU18H\\_-ce-qui-va-changer-avec-la-loi-sante#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150414](http://www.challenges.fr/economie/20150413.CHA4874/tout-ce-qui-va-changer-avec-la-loi-sante.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20150414_NLCHAACTU18H_-ce-qui-va-changer-avec-la-loi-sante#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150414)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 14/04/2015, Marie-Emmanuelle Husson)

[Retour au sommaire](#)

### ● L'Assemblée vote en faveur d'un contrôle accru des finances des cliniques

Le 09/04/15, l'Assemblée nationale a adopté un amendement du gouvernement en faveur d'un contrôle accru des finances des cliniques. Ces dernières seront désormais obligées de transmettre leurs comptes aux agences régionales de santé (ARS), qui contrôleront qu'elles ne profitent pas de « *surcompensation financière* » au regard de leurs financements publics,

tirés principalement de la tarification des soins. Face à un tel cas de figure, les ARS procéderaient alors « à la récupération des sommes indument déléguées ». **Marisol Touraine**, ministre de la santé, est favorable à une « transparence sur les financements ». Elle a expliqué que « l'absence de telles dispositions avait été paradoxalement pointée par la Commission européenne après des plaintes de la FHP. Les activités de soins donnant lieu à remboursement par l'assurance maladie sont considérées comme constituant un service d'intérêt économique général (SIEG), au sens du droit européen ». Le 07/04/15, la FHP, qui regroupe 1 000 cliniques et hôpitaux privés, a déclaré qu'elle n'était pas contre la transparence. Elle s'est néanmoins interrogée sur le « bénéfice raisonnable » évoqué par le gouvernement, qui ne devra pas être dépassé. **Dominique Tian**, au nom de l'UMP, a estimé que la notion était « subjective ». Selon lui, l'Europe ne serait qu'un « alibi » pour le gouvernement, qui pourrait ainsi récupérer des fonds auprès des établissements privés. **M. Tian**, qui est président d'une clinique et député des Bouches-du-Rhône, a aussi déclaré que l'ARS allait être « juge et partie » : « 30 % des cliniques ont fermé ces dix dernières années [et] la plupart sont en équilibre précaire ». **Autre vote de l'Assemblée** : un amendement du groupe socialiste qui vise à étendre les missions de contrôle de la Cour des comptes et des chambres régionales aux établissements de santé privés. **Michèle Delaunay** : « A argent public, contrôle public ». **M. Tian** n'est pas contre, jugeant que ces établissements « sont plutôt bien gérés ».

[http://www.lemonde.fr/sante/article/2015/04/09/l-assemblee-vote-en-faveur-d-un-contrôle-accru-des-finances-des-cliniques\\_4613323\\_1651302.html](http://www.lemonde.fr/sante/article/2015/04/09/l-assemblee-vote-en-faveur-d-un-contrôle-accru-des-finances-des-cliniques_4613323_1651302.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 09/04/2015)

#### ● Retraites complémentaires : le Medef revoit un peu sa copie

Le 20/03/15, Medef, UPA, CGPME, CGT, CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC se sont réunis pour évoquer les pistes avancées par le Medef pour renflouer les retraites complémentaires. Les syndicats ont jugé ces pistes « déséquilibrées », arguant que les efforts ne reposent que sur les salariés. Ils ont demandé que le patronat participe à l'effort général, notamment via une augmentation de ses cotisations. **Claude Tendil**, négociateur du Medef : « Si le sujet des cotisations reviendra, pour l'instant il n'est pas envisagé. [...] L'effort demandé aux entreprises est déjà au rendez-vous ». **M. Tendil** a aussi indiqué que son organisation abandonnait « l'idée d'une alternative pour les retraités mariés, qui auraient eu à choisir entre une pension minorée ou une pension de réversion amputée pour leur conjoint ». D'autre part, les syndicats sont divisés sur l'hypothèse d'une fusion de l'Argirc-Arrco. **La CFDT** est pour la création d'un nouveau régime. **FO** : « L'important est de sauver la retraite complémentaire des salariés du privé, [même si] cela passe par une révision des structures ». **La CFE-CGC** et **la CGT** sont totalement contre la fusion, craignant que la mesure ne « détricote le statut des cadres ». Pour la CGT, **Eric Aubin** a déclaré : « La fusion ne règle rien financièrement ». La CGT est pour une augmentation des cotisations à l'Agirc et de l'égalité salariale entre hommes et femmes.

[http://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/droit-travail/retraites-complementaires-le-medef-revoit-un-peu-sa-copie\\_1663327.html](http://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/droit-travail/retraites-complementaires-le-medef-revoit-un-peu-sa-copie_1663327.html)

(Source : <http://lentreprise.lexpress.fr> du 20/03/2015, avec AFP)

#### ● 960 000 fonctionnaires concernés par la suppression de l'«indemnité CSG»

Le 14/04/15, **Marylise Lebranchu**, ministre de la Fonction publique, a annoncé la suppression d'une indemnité compensatrice de la CSG. Cette indemnité était versée aux fonctionnaires depuis 18 ans. Sa suppression entraînera une économie de 500 millions d'euros, qui devrait se retrouver en partie lors de la négociation avec les syndicats sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations.

<http://www.acteurspublics.com/2015/04/14/960-000-fonctionnaires-concernes-par-la-suppression-de-l-indemnité-csg>

(Source : [www.acteurspublics.com](http://www.acteurspublics.com) du 14/04/2015, Sylvain Henry)

[Retour au sommaire](#)

## FISCALITE

### ● Apple dans le viseur du fisc français

Les comptes déposés par Apple au greffe du tribunal de Commerce, début avril, mentionnent que la société fait l'objet d'une enquête du fisc français, enquête portant sur les exercices 2011 à 2013. **Le document d'Apple France** précise : « *En mars 2014, Apple France a été notifié d'une ouverture d'un contrôle fiscal concernant les exercices 2011, 2012 et 2013. Le contrôle fiscal est en cours* ». A l'heure où est écrit cet article, Bercy, tenu au secret fiscal, n'a pas fait de commentaires. **L'objet de l'enquête ?** Le chiffre d'affaires déclaré par Apple dans l'Hexagone serait « *ridiculement bas* ». **Challenges** : « *Les ventes des 21 magasins du groupe en France sont comptabilisées par une autre filiale, Apple Retail, qui affiche un chiffre d'affaires de 463 millions d'euros* ». Or, Apple Retail est domiciliée à Cork, en Irlande, pays où la fiscalité est plus favorable. Apple a rappelé que « *le groupe paye tous les impôts qu'il doit* ». Signalons enfin que les montages fiscaux d'Apple font l'objet d'enquêtes dans plusieurs autres pays, comme l'Italie et l'Australie.

[http://www.challenges.fr/high-tech/20150413.CHA4887/apple-dans-le-viseur-du-fisc-francais.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150414\\_NLCHAACU10H- -apple-dans-le-viseur-du-fisc-francais#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150414](http://www.challenges.fr/high-tech/20150413.CHA4887/apple-dans-le-viseur-du-fisc-francais.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150414_NLCHAACU10H- -apple-dans-le-viseur-du-fisc-francais#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150414)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 13/04/2015, avec AFP)

### ● La banque HSBC mise en examen par la justice française

Le 09/04/15, le groupe bancaire HSBC Holdings a annoncé avoir été mis en examen par la justice française (qui ne s'occupait jusqu'à présent que de la filiale suisse du groupe). **Objet de la mise en examen ?** Complicité de blanchiment aggravé de fraude fiscale, et complicité de démarchage illicite. Cette mise en examen est assortie d'une caution d'un milliard.

<http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/La-banque-HSBC-mise-en-examen-par-la-justice-francaise-2015-04-10-1300837?xtor=EPR-9-%5B1300822490%5D>

(Source : [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com) du 10/04/2015)

### ● Fraude fiscale : l'héritière de la société Nina Ricci écope d'un an de prison ferme

Le 13/04/15, le tribunal correctionnel de Paris a condamné Arlette Ricci, héritière de la société Nina Ricci, à trois de prison, dont un ferme et deux avec sursis, et à une amende d'un million d'euros pour fraude fiscale. Le tribunal a aussi ordonné la confiscation d'une maison à Paris et d'une maison en Corse. Henri-Nicolas Fleurance, son avocat fiscaliste, a été condamné à un an de prison avec sursis et à 10 000 euros d'amende pour complicité d'organisation d'insolvabilité (notamment). La fille de Mme Ricci a été condamnée, elle, à huit mois de prison avec sursis. Bertrand-Charles Leary, industriel ami de Mme Ricci et qui était poursuivi pour complicité de fraude fiscale, a été relaxé. A l'heure où est écrit cet article, nous ignorons si Mme Ricci entend faire appel.

[http://www.challenges.fr/economie/20150413.CHA4867/un-an-de-prison-ferme-pour-l-heritiere-de-la-societe-nina-ricci.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150413\\_NLCHAACU18H- -fraude-fiscale-l-heritiere-de-la-societe-nina-riccin-ecope-d-un-an-de-prison-ferme#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150413](http://www.challenges.fr/economie/20150413.CHA4867/un-an-de-prison-ferme-pour-l-heritiere-de-la-societe-nina-ricci.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150413_NLCHAACU18H- -fraude-fiscale-l-heritiere-de-la-societe-nina-riccin-ecope-d-un-an-de-prison-ferme#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150413)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 13/04/2015, avec AFP)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● La SNCF devrait supprimer 11 000 à 13 000 postes

Un rapport remis le 24/03/15 au CCE (Comité central d'entreprise) de la SNCF indique que la SNCF prévoit un « *probable nouveau repli significatif* » des effectifs du groupe public, de l'ordre de 11 000 à 13 000 postes dans les cinq prochaines années.

[http://www.lepoint.fr/economie/la-sncf-devrait-supprimer-11-000-a-13-000-postes-24-03-2015-1915320\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20150324](http://www.lepoint.fr/economie/la-sncf-devrait-supprimer-11-000-a-13-000-postes-24-03-2015-1915320_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20150324)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 24/03/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les syndicats de Moryglobal signent un projet de plan social

Le 13/04/15, les syndicats du transporteur Moryglobal ont donné leur accord à un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). **Le Secrétariat d'Etat aux transports** : « *Un dispositif d'accompagnement au retour à l'emploi de haut niveau sera appliqué, avec des mesures*

financières d'accompagnement individualisé. La priorité du gouvernement est maintenant d'assurer la mise en œuvre de ce PSE, et d'agir pour un retour à l'emploi des salariés de MoryGlobal ». **Alain Vidalies**, secrétaire d'Etat aux transports : « [Je salue] la responsabilité des organisations syndicales qui [...] permettent aux salariés de l'entreprise MoryGlobal de bénéficier d'un PSE à la hauteur de leurs attentes, comparable à celui dont ont bénéficié les salariés de Mory-Ducros au début de l'année 2014 ». Rappelons que la liquidation totale de l'entreprise a été proclamée, le 31/03/15, par le tribunal de Commerce de Bobigny. 2 150 salariés vont être licenciés fin avril.

[http://www.lemonde.fr/emploi/article/2015/04/14/les-syndicats-de-moryglobal-signent-un-projet-de-plan-social\\_4615323\\_1698637.html](http://www.lemonde.fr/emploi/article/2015/04/14/les-syndicats-de-moryglobal-signent-un-projet-de-plan-social_4615323_1698637.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 14/04/2015, avec AFP)

#### ● **Vivendi : un fonds réclame la redistribution de 9 milliards d'euros de dividendes**

Le hedge fund **P. Schoenfeld Asset Management** (Psam) possède un peu moins de 1 % du capital de Vivendi. Le 23/03/15, Psam a déposé deux résolutions pour réclamer que 2,86 milliards d'euros soient prélevés au titre des bénéfices distribuables pour l'exercice 2014 et que 6,14 milliards le soient au titre des primes d'émission, de fusion et d'apport, soit un total de 9 milliards d'euros de dividendes spéciaux. **Psam** : « [La société est] nettement sous-valorisée du fait de sa trésorerie excédentaire, de sa politique de distribution inadaptée et de l'incertitude liée à l'utilisation à venir de ce capital. [...] La trésorerie excédentaire au bilan de Vivendi fausse le retour potentiel des investisseurs sur la société. [Vivendi pourrait l'utiliser] pour élargir son champ d'action ». Psam estime également que la cession d'UMG (Universal Music Group) et de Canal + pourrait ajouter une hausse supplémentaire. **Vivendi** a réagi à ces demandes : « Le directoire de Vivendi tient à rappeler que la plupart des actionnaires rencontrés récemment par le management de Vivendi privilégient une stratégie de moyen terme permettant au groupe de créer de la valeur à travers une politique de développement interne et externe ambitieuse. [...] Le retour prévu aux actionnaires, d'un montant total de 5,7 milliards d'euros, leur apparaît bien calibré en équilibrant la distribution d'un dividende d'un euro pendant trois ans et un rachat d'actions potentiel de 2,7 milliards d'euros à un cours maximum de 20 euros ». **La Tribune** : « Dans la matinée du lundi 23 mars, le groupe avait par ailleurs dénoncé des "tentatives de démantèlement" et déclaré qu'il s'était opposé à la demande d'un fonds réclamant la vente d'UMG ».

[http://www.latribune.fr/technos-medias/medias/vivendi-un-fonds-reclame-la-redistribution-de-9-milliards-d-euros-de-dividendes-463286.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20150324](http://www.latribune.fr/technos-medias/medias/vivendi-un-fonds-reclame-la-redistribution-de-9-milliards-d-euros-de-dividendes-463286.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20150324)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 24/03/2015, avec AFP et Reuters)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Quand la rémunération du PDG de Renault progresse de 169 %**

Le 24/03/15, le conseil d'administration de Renault a approuvé un document de référence qui dévoile, pour 2014, une rémunération « au global » en hausse de 169 % pour son PDG, Carlos Ghosn. **Les Echos** : « Le package du dirigeant est valorisé 7,2 millions d'euros, contre 2,37 millions d'euros en 2013 ». **Le détail** : le salaire fixe de M. Ghosn ne bouge pas, à 1,23 million d'euros. En revanche, sa part variable a gagné 31 % entre 2013 à 2014, atteignant 1,814 millions d'euros. Autre élément participant à l'augmentation de la rémunération de M. Ghosn : l'attribution de 100 000 actions gratuites, dites actions de performance (ex-stock options), pour une valeur de 4,1 millions d'euros. Concernant les actions de performance, le PDG de Renault ne peut pas y toucher avant 2018. Challenges note qu'en quelques mois, la valeur de ces actions a plus que doublé, passant de 41 euros à 81,90 euros. Les représentants des salariés au conseil d'administration ont voté contre cette rémunération. **Challenges** : « Car eux sont soumis depuis 2013 et la signature d'un accord de compétitivité à une politique de modération salariale ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20150324.CHA4132/quand-la-remuneration-du-patron-de-renault-carlos-ghosn-progresse-de-169.html?cm\\_mmc=EMV-\\_-CHA-\\_-20150324\\_NLCHAACU10H-\\_-quand-la-remuneration-du-patron-de-renault-carlos-ghosn-progresse-de-169#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150324](http://www.challenges.fr/entreprise/20150324.CHA4132/quand-la-remuneration-du-patron-de-renault-carlos-ghosn-progresse-de-169.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150324_NLCHAACU10H-_-quand-la-remuneration-du-patron-de-renault-carlos-ghosn-progresse-de-169#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150324)

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/automobile/0204248232020-renault-la-remuneration-de-carlos-ghosn-senvole-1104665.php>



(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 24/03/2015, [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 24/03/2015, Maxime Amiot)

### ● L'Inde va acheter 36 Rafale "prêts à voler" à la France

Le 10/04/15, le Premier ministre indien, Narendra Modi, en présence du président de la République François Hollande, a annoncé depuis l'Élysée que son pays venait de commander 36 avions Rafale. **Dassault Aviation** « est honoré de la confiance réitérée du gouvernement indien et se félicite de son intention de finaliser une acquisition de 36 Rafale à des conditions qui permettront de satisfaire rapidement les besoins de sécurité de l'Inde ».

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/l-inde-pourrait-acheter-40-rafale-a-la-france-468100.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150413](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/l-inde-pourrait-acheter-40-rafale-a-la-france-468100.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150413)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 13/04/2015, Michel Cabirol)

### ● BNP Paribas : l'enquête pour délits d'initiés classée sans suite

Le 08/04/15, Éliane Houlette, procureur national financier, a déclaré que l'enquête concernant d'éventuels délits d'initiés commis par de hauts dirigeants de BNP Paribas en 2013-2014 était classée sans suite. **Éliane Houlette** : « "En l'absence de toute infraction, le parquet national financier (PNF) a classé sans suite cette procédure ».

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/bnp-paribas-l-enquete-pour-delits-d-inities-classee-sans-suite-467390.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150409](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/bnp-paribas-l-enquete-pour-delits-d-inities-classee-sans-suite-467390.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150409)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 09/04/2015, avec AFP)

### ● Plan social : 500 emplois menacés dans une entreprise de transport (Gefco)

Le 14/04/15, le transporteur Gefco a déclaré étudier la suppression de 500 postes, soit plus de 10 % de ses effectifs en France. **Luc Nadal**, président du directoire de Gefco : « Nous ne fermons aucune agence, mais nous devons réduire nos coûts. [...] On a fait des progrès opérationnels significatifs, mais dans le même moment le chiffre d'affaires continuait sa décrue [en France] ». **M. Nadal** explique que les comptes de Gefco dans l'Hexagone sont « dans le rouge vif ».

[http://www.lepoint.fr/economie/plan-social-500-emplois-menaces-dans-une-entreprise-de-transport-14-04-2015-1920961\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20150414](http://www.lepoint.fr/economie/plan-social-500-emplois-menaces-dans-une-entreprise-de-transport-14-04-2015-1920961_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20150414)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 14/04/2015)

### ● Leclerc annonce la création de 10 000 emplois nets

Le 15/04/15, sur RMC, Michel-Edouard Leclerc, PDG du l'enseigne Leclerc, a annoncé un investissement de 1 milliard d'euros en trois ans dans les nouvelles technologies ainsi que la création de 10 000 emplois nets. **M. Leclerc** : « Aujourd'hui il faut qu'on apprenne à devenir un grand de l'internet, culturellement c'est une révolution pour les provinciaux que nous sommes. Il faut faire un grand portail internet, on va investir un milliard, dont la moitié en logistique. [...] Pour ouvrir un hypermarché de taille moyenne, il faut 5 millions, 10 millions, quelquefois 20 millions, 30 millions d'euros. Là pour ouvrir un portail internet, pour aller au devant de 65 millions de consommateurs, il va falloir investir 20 à 30 millions par an, plus 500 à 600 millions pendant deux ou trois ans en logistique, plus des points relais, des drives. [...] Dans cinq ans, notre concurrent sera Amazon, ce ne sera plus Hyper U qui sera passé à Auchan, je le parie ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20150415.CHA4947/leclerc-annonce-la-creation-de-10-000-emplois-nets.html?cm\\_mmc=EMV-\\_-CHA-\\_-20150415\\_NLCHAACTU10H-\\_-leclerc-annonce-la-creation-de-10-000-emplois-nets#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150415](http://www.challenges.fr/entreprise/20150415.CHA4947/leclerc-annonce-la-creation-de-10-000-emplois-nets.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150415_NLCHAACTU10H-_-leclerc-annonce-la-creation-de-10-000-emplois-nets#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150415)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 15/04/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Pacte de responsabilité : "Si, le compte y est", répond Gattaz à Valls

Le 10/04/15, Pierre Gattaz, président du Medef, a répondu au premier ministre, Manuel Valls, qui estimait que, concernant le pacte de responsabilité, le compte n'y était pas et que l'effort fourni par les patrons était « insuffisant ». **M. Gattaz** : « Le compte y est, je vais vous expliquer pourquoi. [Le pacte] a été voté en juin dernier il y a neuf mois, il se met en place [...] depuis quelques mois seulement. [...] C'est étalé jusqu'à 2017, là, on commence à toucher quelques milliards sur les 40, ça commence. [...] On joue le jeu, on dit : Bravo,

continuons, soyons persévérants. [L'emploi va] venir progressivement. [...] Les marges qu'on va dégager, grâce à cet effort qui est fait à destination des entreprises, permettront de désasphyxier les entreprises, de baisser leurs charges. Progressivement, elles retrouveront de la compétitivité, et ça permettra de recréer progressivement de l'investissement et de l'emploi. [...] C'est une conséquence, l'emploi, ça va venir progressivement, on y croit, et le Medef se bat tous les jours pour motiver les filières. 16 branches sur 55 [ont signé un accord,] ce qui représente deux tiers des salariés que nous représentons ».

[http://www.lepoint.fr/economie/pacte-de-responsabilite-si-le-compte-y-est-repond-gattaz-a-valls-10-04-2015-1920134\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20150410](http://www.lepoint.fr/economie/pacte-de-responsabilite-si-le-compte-y-est-repond-gattaz-a-valls-10-04-2015-1920134_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20150410)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 10/03/2015, avec AFP)

#### ● Emmanuel Macron : "La France a besoin du culot des jeunes entrepreneurs"

Le 13/04/15, **Emmanuel Macron**, ministre de l'Economie, s'est exprimé lors de la troisième édition du Prix national du Jeune entrepreneur (PLTJE), décerné par le journal La tribune : « "On a besoin des entrepreneurs et en particulier des jeunes entrepreneurs, de leur goût du risque. Cet entêtement invraisemblable qu'il y a chez les jeunes est indispensable. Ne changez rien. Le pays a besoin de vous car vous savez prendre des risques, vous portez des valeurs dont nous avons besoin. La France a besoin du culot des jeunes entrepreneurs ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/emmanuel-macron-la-france-a-besoin-du-culot-des-jeunes-entrepreneurs-468563.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150414](http://www.latribune.fr/economie/france/emmanuel-macron-la-france-a-besoin-du-culot-des-jeunes-entrepreneurs-468563.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150414)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 14/04/2015, Fabien Piliu)

#### LIVRES/REVUES DIVERSES

##### ● INSEE : "La France et ses territoires", Edition 2015

- **Présentation de La Tribune** : « Salaires, emplois publics, emplois privés, chômage... quelles sont les différences entre les régions ou quelles sont les similitudes. L'Insee, dans sa dernière livrée de "La France et ses territoires" nous offre un tour d'horizon de ce qui unit ou distingue les différentes parties du territoire ».

"La France et ses territoires", Edition 2015, Collection Insee Références (300 pages)

[http://www.latribune.fr/regions/emploi-chomage-revenus-tout-ce-qui-differencie-les-regions-francaises-468965.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150415](http://www.latribune.fr/regions/emploi-chomage-revenus-tout-ce-qui-differencie-les-regions-francaises-468965.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150415)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 15/04/2015, Jean-Christophe Chanut)

#### DERNIERE NOUVELLE

##### ● Prime d'activité aux jeunes : étudiants et apprentis sont exclus

Le 20/04/15, le **ministère du Travail** est revenu sur les propos du chef de l'Etat concernant l'attribution de la prime d'activité aux jeunes (cf. notre article "Chômage, jeunesse, renseignement... les principales déclarations de François Hollande"). Le ministère a tenu à préciser que les étudiants salariés et les apprentis en seraient exclus. **Le ministère du Travail** : « Ce qu'a dit le président de la République hier (dimanche) lors de son interview à Canal+ est conforme à ce que contient le projet de loi de François Rebsamen. A ce stade, la prime d'activité sera ouverte à tous les actifs, dont les jeunes de 18 à 25 ans, [mais] les étudiants ou les apprentis n'y seront pas éligibles ». De même, les étudiants exerçant de petits boulots n'y auront pas droit. **Martin Hirsch**, créateur du RSA et partisan de l'extension de la prime d'activité aux jeunes de moins de 25 ans, a déclaré le 19/04/15, dans Le Journal du Dimanche, que la différence de revenu entre un jeune de 24 ans et un autre de 26 ans, « qui font le même travail au smic à temps partiel [relève] d'une discrimination d'âge ».

[http://www.challenges.fr/emploi/20150420.CHA5112/etudiants-et-apprentis-toujours-pas-eligibles-a-la-prime-d-activite.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150420\\_NLCHAACU18H- -prime-d-activite-aux-jeunes-etudiants-et-apprentis-sont-exclus#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150420](http://www.challenges.fr/emploi/20150420.CHA5112/etudiants-et-apprentis-toujours-pas-eligibles-a-la-prime-d-activite.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150420_NLCHAACU18H- -prime-d-activite-aux-jeunes-etudiants-et-apprentis-sont-exclus#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150420)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 20/04/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)